

Comité Syndical du 21 juin 2023
Palais des Congrès

Liste des délibérations	Adopté / Rejeté
1 - Décisions du Président et du Bureau	Adopté
2 – Convention-cadre de mutualisation de services entre le SIMAJE et les communes d'ADE, LEZIGNAN, LOUBAJAC et POUYEFERRRE pour la mission d'entretien des espaces verts des écoles	Adopté
3 – Construction d'une cuisine centrale : approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle, fixation du nombre de candidats admis à présenter une offre, fixation de la prime de concours et indemnisation des membres du jury	Adopté
4 – Désaffectation et restitution des bâtiments A, B et du hangar du centre aéré de Biscaye par le SIMAJE à la Ville de LOURDES	Adopté
5 – Convention d'adhésion au service de retraite du 2 janvier 2022 entre le SIMAJE et le Centre de Gestion des Hautes-Pyrénées : signature d'un avenant de prolongation	Adopté
6 – Convention de partenariat entre le Relais Petite Enfance du SIMAJE et l'association Ecole des Parents et des Educateurs de Tarbes	Adopté
7 – Partenariat avec l'association « PARLEM » pour l'initiation à l'occitan au titre de l'année scolaire 2023/2024	Adopté
8 – Convention de mise à disposition d'un terrain entre la commune de LEZIGNAN et le SIMAJE pour le projet pédagogique « Le Jardin partagé »	Adopté
9 – Accueil de loisirs – vacances d'été 2023 – augmentation de la capacité d'accueil du centre de Saint-Pé de Bigorre	Adopté